UNIVERSITE FELIX HOUPHOUET BOIGNY DE COCODY – ABIDJAN

ANNEE UNIVERSITAIRE

Pacharches on Sciences Economiques

2022 – 2023

Unité de Formation et de Recherches en Sciences Economiques et de Gestion (UFRSEG)

Troisième année de la Licence des Sciences Economiques et de Gestion

MONNAIE ET FINANCE INTERNATIONALE

SESSION DE JUILLET 2023

Date : Lundi 10 juillet 2023 Durée de l'épreuve: 01 heure

QCM (03 pages)

Certaines questions comportent plus d'une réponse juste. Mettez une croix (X) **uniquement** dans la ou les case(s) correspondant à la bonne réponse ou aux bonnes réponses. *Utiliser le tableau ci-dessous pour les réponses aux questions. Toutes les questions sont notées sur 01 (un) point. L'examen est noté sur un total de 21 points dont un point de bonus inclus.*

NB: Toute ligne surchargée entraîne une note nulle (0).

1 : Le financement intermédié est:

- a : celui assuré par le marché financier ;
- **b**: celui assuré par les banques ;
- c: également appelé financement direct;
- d: également appelé financement indirect.

2 : En matière de gestion du risque de change

- **a**: La clause d'adaptation des prix proportionnelle aux fluctuations des marges est toujours favorable au fournisseur, à l'exclusion du client ;
- **b**: la clause de risque partagé est la plus favorable au fournisseur ;
- c: la couverture par option est toujours associée au paiement d'une prime ;
- **d** : la couverture à terme garantit toujours au fournisseur ou au client, un montant plus avantageux, comparé à celui encaissé ou payé en cas de non couverture.

3 : Le contrôle des changes pratiqué par un pays :

- a : constitue un atout pour le développement économique de ce pays ;
- **b**: est censé préserver l'indépendance économique de ce pays ;
- ${f c}$: vise les mêmes objectifs que le protectionnisme en matière de commerce international ;
- d : est censé préserves les importations du pays au détriment des exportations.

4 : La globalisation financière

a: permet de diversifier les sources de financement;

- **b**: limite les risques d'instabilité financière ;
- **c**: signifie que les systèmes financiers des différents pays adoptent tous des règles de gestion identiques des fonds qui leur sont confiés par les clients.
- d : est synonyme de « autarcie financière ».

5 : Le risque de change, quel qu'il soit :

- a : ne concerne que les firmes multinationales, à l'exclusion de tout autre agent économique ;
- b : est toujours profitable aux firmes multinationales ;
- c: est toujours géré de façon externe par les firmes qui y sont exposées ;
- **d**: concerne, en changes flexibles, tous les agents économiques dont le règlement des engagements financiers, exprimés en monnaie étrangère, est décalé dans le temps.

6 : La dévaluation monétaire :

- a : est la panacée contre toutes sortes de difficultés économiques que connaît un pays donné ;
- **b**: ne peut être effective que dans un système de changes flexibles ;
- c : est une décision des autorités monétaires d'un pays, consacrant la baisse de la valeur de la monnaie nationale par rapport à une monnaie de référence ;
- **d**: ne peut être décidée qu'une seule fois par un pays donné.
- 7 : La condition de réussite d'une dévaluation, résumée par le théorème des élasticités critiques est:
- $\begin{aligned} & \textbf{a}: \mid e_x \mid \; + \; \mid e_m \mid > 1 \; ; \\ & \textbf{b}: \mid e_x \mid \; + \; \mid e_m \mid < 1 \; ; \\ & \textbf{c}: \mid e_x \mid \; + \; \mid e_m \mid = 1 \\ & \textbf{d}: 0 < \mid e_x \mid \; + \; \mid e_m \mid < 1 \end{aligned}$

8 : Considérons le tableau des coefficients suivants, relatif à un arbitrage d'intérêt couvert (AIC) portant sur 785 000 CHF:

Places	Paires de	Taux de report/ déport l'an	Différentiel d'intérêt (i*)
	devises	(f*)	= i monnaie étrangère — i monnaie nationale
PARIS	EUR/CHF	+3,25%	+ 3,5%
LONDRES	GBP/CHF	- 3%	– 2,75%
MONTREAL	CHF/CAD	+ 4,5%	- 3%

8.1 : La meilleure place par défaut ou non, est :

a: Paris; b: Londres; c: Montréal; d: Paris et Londres.

8.2 : Le rendement annuel net, en CHF, de la meilleure place est :

a: – 11 775; **b:** 3 925; **c:** 52 987,5; **d:** – 1 962,5.

9 : Le 10 juin 2023, la société belge DENKAR se fait livrer par l'un de ses fournisseurs canadiens, des produits d'un montant de 760 000 CAD payables à terme d'un mois. Afin de se couvrir contre le risque de change, le trésorier de DENKAR contacte sa banque pour une couverture par option caractérisée ainsi :

Prix d'exercice EUR/CAD : 1,4350 / 1,4470 ; - Prime 5%.

Le 10 juillet 2023, les cours enregistrés sur le marché des changes sont les suivants : EUR / CAD : 1,4570 / 1,4620

9.1 : La société DENKAR :

- a: exerce son option;
- **b** : est indifférente quant à l'exercice ou non de son option ;
- c: n'exerce pas son option;
- **d**: subit une perte de change par rapport à une non couverture.

9.2 : Le résultat de la décision de la société DENKAR, en EUR est compris entre :

a:546 312 et 546 321; **b**:549 889 et 549 900; **c**:523 412 et 523 425; **d**:501 700 et 501 715.

9.3 : Le cours de EUR/CAD qui en découle est donc compris entre :

a: 1,3911 et 1,3913; **b**: 1,5148 et 1,5150; **c**: 1,4520 et 1,4522; **d**: 1,3819 et 1,3821.

10 : A partir des données du tableau ci-dessous, répondre aux questions :

Places	Devises	Cours comptant	Points à six (06) mois
Londres	GBP/EUR	1,2050 / 1,2080	185 / 205
New York	GBP/USD	1,3270 / 1,3291	235 / 210
Paris	USD/EUR	0,9050 / 0,9062	210 / 235
Zurich	EUR/CHF	1,1520 / 1,1580	120 / 150

10.1 : Un importateur ivoirien doit payer à terme de trois mois, un montant de 30 800 CHF.

Le montant en EUR à payer est compris entre:

a: 26 090 et 26 105; **b**: 26 590 et 26 605; **c**: 26 700 et 26 723; **d**: 26 450 et 26 510.

10.2 : Un exportateur américain sollicite votre expertise pour la vente au comptant de 70 600 euros issus d'une transaction.

10.2.1 : Le montant en USD à virer sur son compte bancaire est compris entre :

a: 77 535 et 77 580; **b**: 77 105 et 77 190; **c**: 77 895 et 77 915; **d**: 77 432 et 77 520

10.2.2 : Le montant en USD du gain ou de la perte, par rapport à la voie non conseillée est compris entre :

a: 325 et 330; **b**: 338 et 355; **c**: 380 et 393 ; **d**: 360 et 375.

10.3 : Le 23 juin 2020, la société anglaise BETSON importe de la Suisse des produits d'un montant de 580 000 CHF payables à terme de six mois.

10. 3.1 : Le montant en EUR à payer est compris entre :

a: 498 335 et 498 345; **b**: 498 355 et 498 365; **c**: 498 270 et 498 290; **d**: 498 215 et 498 235

10.3.2 : Pour la même période, cette entreprise possède en caisse 455 600 EUR contre 38 380 EUR de dette.

10.3.21 : La position de change de cette entreprise en EUR est comprise entre :

a: 78 756 et 81 102; **b**: -81 030 et -81 040; **c**: 80 090 et 80 105; **d**: -81 050 et -81 060.

10.3.22 : La position de change est :

a : fermée ; b : ouverte longue; c : ouverte courte; d : nulle.

10.3.23 : Cette position de change est favorable à la société :

a: en cas de report de GBP/EUR;

b : en cas de déport du GBP/EUR ;

c: en cas de report de EUR/GBP;

d: en cas de déport de EUR/GBP.

10.3.24. Selon les prévisions, le cours au comptant futur (à l'échéance) du GBP/EUR devrait se fixer à 1.1985 / 1.2015 à Londres.

10.3.24.1: L'entreprise, sur la base des cours de GBP/EUR à Londres,

a: doit se couvrir;

b : doit spéculer ;

c: est indifférente quant à se couvrir ou non ;

d: obtient un gain de change, en cas de décision de non couverture.

10.3.24.2: Le montant de la position de change est alors compris entre :

a: 66 285 et 66 310; **b**: 66 095 et 66 105; **c**: 66 180 et 66 210; **d**: 66 245 et 66 260.

COURAGE !!!!!

MODELE DE PRESENTATION DE VOTRE FEUILLE DE COPIE A RESPECTER SCRUPULEUSEMENT

N° de la question	а	b	С	d
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8.1				
8.2				
9.1				
9.2				
9.3				
10.1				
10.21				
10.22				
10.3.1				
10.3.21				
10.3.22				
10.3.23				
10.3.2.41				
10.3.2.42				